

Créer des conditions attrayantes pour le cinéma bernois

Conférence de presse du 11 décembre 2009

**Exposé de Bernhard Pulver,
Directeur de l'instruction publique**

Le discours prononcé fait foi.

Doc 493483-v1IFR

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous souhaiter la bienvenue à cette conférence de presse.

Le cinéma est le plus populaire de tous les arts.

Il séduit spectateurs et spectateurs par la puissance et la force des images et des récits. Cette assertion vaut tout particulièrement pour la reine de la discipline : le film de fiction. Cette forme de cinéma a en effet le pouvoir d'attirer un vaste public et de créer de la valeur ajoutée – pour autant qu'en amont, le film ait pu être produit.

Pour qu'il en arrive à ce stade, il faut beaucoup d'argent. Voilà pourquoi les réalisatrices et réalisateurs suisses sont tributaires de subventions tant publiques que privées.

Certes, la Confédération fait beaucoup pour le cinéma, mais sans un appui substantiel des cantons et des communes, il est impossible de produire, dans notre pays, des films qui aient un rayonnement national et international.

Au cours des dernières années, la **scène cinématographique bernoise** a convaincu avant tout par ses **documentaires et ses courts métrages** car, dans ces domaines, le soutien à la production est aujourd'hui déjà efficace au niveau régional. Il est donc important de le **consolider et de le renforcer de façon ciblée**.

Mais Berne a aussi des cinéastes capables de réaliser des films de fiction dignes de jouer « en première ligue », autrement dit des œuvres susceptibles de briller non seulement sur le territoire suisse, mais également au-delà des frontières. A preuve, au printemps dernier, un court métrage bernois a été nommé aux Oscars (*Auf der Strecke* de Reto Caffi). Pas de doute : le potentiel existe bel et bien !

Et pour qu'il puisse se déployer, le soutien apporté jusqu'ici au cinéma bernois doit être **complété par un encouragement à la production du film de fiction.**

Le nouveau modèle d'encouragement du cinéma élaboré par le canton prend cet élément en considération. Par des mesures ciblées, le Conseil-exécutif veut renforcer le rôle de Pro cinéma Berne dans les années qui viennent.

Dans mon exposé, je souhaite aborder plus en détails les thèmes suivants :

1. Le nouveau modèle d'encouragement du cinéma – un mandat répondant à la Stratégie culturelle pour le canton de Berne ;
2. Les raisons pour lesquelles le canton de Berne a besoin d'un encouragement actif du cinéma ;
3. La situation actuelle et les domaines dans lesquels il faut agir pour soutenir le cinéma ;
4. Les mesures ciblées prévues à partir de 2010 et leur évaluation au bout de quatre ans.

1. Le nouveau modèle d'encouragement du cinéma – un mandat répondant à la Stratégie culturelle pour le canton de Berne

Par ce modèle d'encouragement du cinéma, nous répondons à un mandat, celui qui a été formulé dans la Stratégie culturelle pour le canton de Berne, adoptée le 10 décembre 2008 par le Conseil-exécutif : notre Direction a en effet été chargée d'élaborer un « modèle innovant d'encouragement de la création cinématographique » en collaboration avec la Direction de la police et des affaires militaires et la Direction de l'économie publique.

Ce nouveau modèle a pour but d'éviter la fuite des réalisateurs et réalisatrices bernois et des entreprises du secteur du cinéma vers des cantons qui mènent une politique de soutien plus active – un processus qui est déjà en marche. Il doit aussi permettre de renforcer le cinéma en tant que domaine culturel

(www.erz.be.ch/site/fr/franz_def10.pdf, page 21).

2. Pourquoi le canton de Berne a-t-il besoin d'un encouragement actif du cinéma ?

Pourquoi avons-nous besoin, dans le canton de Berne, d'un encouragement actif du cinéma ?

En Suisse aujourd'hui, deux organisations sont particulièrement actives dans le domaine du soutien au cinéma au niveau régional : la **Zürcher Filmstiftung**, dans la partie orientale du pays depuis 2005, et le **Fonds Regio**, en Suisse romande depuis 2000. Grâce à des crédits annuels élevés, ces deux organisations complètent les subventions de la Confédération, rendant les conditions attrayantes dans ces régions, tant pour les réalisateurs eux-mêmes que pour l'économie du cinéma en général.

Face à cela, la scène bernoise du cinéma – troisième du pays en importance – risque d'être reléguée à l'arrière-plan. Le **renforcement de l'espace cinématographique Berne-Mittelland**, à mi-chemin entre la Suisse romande et Zurich, doit donc constituer un thème central de la politique culturelle

si l'on veut que Berne reste durablement un canton de culture.

En m'appuyant sur **trois arguments**, je vais exposer les raisons pour lesquelles Pro cinéma Berne, troisième organe de soutien au cinéma à l'échelle suisse, a impérativement besoin d'être renforcé :

2.1. Création de valeur économique

Le premier argument est d'ordre économique :

La production, la postproduction et l'exploitation de films génèrent un **important processus économique de création de valeur**. De nombreux organes de soutien lient d'ailleurs leur contribution à la condition que 150 pour cent au moins des montants octroyés pour la production et l'exploitation soient réinvestis dans la région. C'est également ainsi que fonctionne le canton de Berne. Cette obligation de réinvestissement est en outre complétée par une clause de remboursement en cas de succès commercial.

Renoncer à encourager de façon ciblée la création cinématographique régionale se traduirait rapidement par une poursuite de l'exode des jeunes réalisateurs et réalisatrices bernois talentueux et, à moyen terme, par la disparition de toute la chaîne de création de valeur liée au cinéma. Si j'exprime cette idée de façon positive :

→ **Pro cinéma Berne permet de promouvoir l'économie régionale et de créer de la valeur ajoutée.**

2.2. Un élément central de la politique culturelle

La nécessité de renforcer Pro cinéma Berne se fonde également sur des considérations de politique culturelle :

Dans une société de multimédia et de loisirs telle que la nôtre, le **septième art** est, plus que tout autre média de masse, prédestiné à **transmettre avec efficacité des messages culturels à un large public**. Le film est

- émotionnel,
- reproductible,

- techniquement intéressant,
- facilement commercialisable, et
- exploitable sur support numérique.

D'un accès aisé à tout âge, le film est le support didactique idéal pour la transmission et la diffusion de contenus sociaux intéressants et générateurs d'identité.

Le soutien à la création cinématographique régionale contribue à la diversité culturelle dans le canton. Il relève l'importance d'un média contemporain qui recèle un immense potentiel d'impulsions émotionnelles, intellectuelles et créatives. N'est-ce pas suffisant pour convaincre ?

→ **Pro cinéma Berne permet de transmettre la culture régionale par le plus populaire des arts.**

2.3. Promotion de Berne en tant que lieu d'implantation

Le troisième argument est lié à la promotion du canton de Berne en tant que lieu d'implantation et, partant, de sa politique culturelle :

De par son étendue géographique, l'importance de sa population et son bilinguisme, sans oublier sa double identité à la fois citadine et rurale, le canton de Berne se doit d'assumer une fonction de modèle de société.

Depuis des décennies, le canton de Berne possède sa propre culture cinématographique. S'il ne continue pas à l'encourager de façon ciblée, le film bernois d'auteur risque à moyen terme de disparaître. Et avec lui se perdrait un secteur qui joue un rôle identitaire fort pour ses habitants tout **en bénéficiant d'un rayonnement non seulement national, mais aussi international**.

Pour Berne et son identité, il est important que certains scénarios se déroulent sur le territoire cantonal. Des réalisations telles que « Dällenbach Kari » ou « Mein Name ist Eugen » ont aussi pour effet de créer une identité culturelle et régionale.

Renoncer à un cinéma bernois d'auteur exigeant et à une culture régionale du film innovante reviendrait à admettre une provincialisation de notre canton. Certes, Pro cinéma Berne

ne peut pas – et ne doit pas – disposer de crédits aussi élevés que ceux de la Zürcher Filmstiftung ou du Fonds Regio. Mais en tant que troisième organe régional de soutien au cinéma à mi-chemin entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, il doit créer des conditions attrayantes pour permettre de produire, de transmettre et de diffuser de façon appropriée des films de grande qualité à destination du public intéressé.

→ **Pro cinéma Berne permet de promouvoir le canton à l'intérieur même de ses frontières mais aussi bien au-delà.**

3. Situation actuelle et domaines d'action

Dans quels domaines Pro cinéma Berne doit-il agir ? La réponse à cette question est étroitement liée au rôle que jouent les cantons et les communes dans l'encouragement au cinéma suisse.

Un film suisse de fiction destiné aux salles obscures coûte aujourd'hui 2 millions de francs au minimum, un

documentaire entre 600 000 et 900 000 francs. **Entreprise extrêmement coûteuse**, en fonds et en personnel comme en temps de production, le cinéma nécessite des modèles spécifiques d'encouragement.

En Suisse, le financement de réalisations de grande envergure repose sur **quatre piliers** :

- En tant que « protagoniste », la Confédération fournit la plus grande participation aux coûts de production, soit en règle générale 30 à 35 pour cent.
- Les organes de soutien au cinéma des cantons et des communes participent ensuite à hauteur de 25 à 30 pour cent de ces mêmes frais.
- Le troisième pilier est constitué par la coproduction, qu'elle provienne de producteurs étrangers ou de sociétés (inter)nationales de télévision.
- Enfin, le quatrième pilier se compose des fonds propres, des recettes du film lui-même et du soutien privé.

Le crédit annuel alloué par le canton de Berne à l'encouragement du cinéma se monte aujourd'hui 1,65 million de francs (1,5 million provenant du Fonds de loterie et 150 000 francs de moyens publics ordinaires). Les grandes **communes, en particulier la Ville de Berne,** versent pour leur part **des montants annuels allant de 300 000 à 350 000 francs.**

Pro cinéma Berne verse actuellement des subventions plafonnées à 200 000 francs par film. Avec ce budget, les cinéastes et les maisons de production bernois peuvent tourner des documentaires à petit et moyen budget ainsi qu'éventuellement des fictions en court métrage. Mais il leur est quasiment impossible de réaliser des documentaires ou des fictions de grande envergure à vocation nationale ou internationale. De même, les moyens pour financer une promotion et un travail de médiation ciblés en vue d'atteindre un large public et de le sensibiliser à des thèmes ou à des films artistiquement exigeants sont à l'heure actuelle insuffisants.

4. Mesures ciblées à partir de 2010 et évaluation au bout de quatre ans

Le canton de Berne entend accroître sensiblement les sommes octroyées à **Pro cinéma Berne** à partir de 2010. Il a prévu **d'augmenter ce crédit de façon échelonnée** entre 2010 et 2012, la hausse étant fixée à 500 000 francs par année. Mme Anita Bernhard, cheffe de l'Office de la culture, vous présentera tout à l'heure les détails de ce projet. Dans les grandes lignes, ce financement se présentera comme suit :

- En premier lieu, il s'agit **d'encourager** de façon ciblée **la production** d'une sélection de fictions et de documentaires bernois au rayonnement national et international.
- Ensuite, il est prévu **d'améliorer la diffusion** des grands films de cinéma et de festivals bernois.

- Enfin, des mesures **d'encouragement de la médiation culturelle** dans le domaine du cinéma sont planifiées.

Mme Bernhard reviendra également sur ces trois volets.

Bien entendu, nous avons besoin de savoir si les mesures que nous allons mettre en œuvre produisent l'effet escompté. C'est pourquoi il me paraît important d'inscrire l'amélioration du soutien au cinéma dans une phase-pilote à partir de 2010 et de l'évaluer dans quatre ans. Fin 2013, l'utilisation effective des moyens mis à disposition et le succès des mesures d'encouragement prises seront évalués. Une proposition sera ensuite soumise au Conseil-exécutif sur les modalités de la poursuite de cette politique à partir de 2014.

Pour conclure, le Conseil-exécutif est convaincu que, par les mesures prévues, il prépare un terrain favorable

- pour que soient réalisés, dans le canton de Berne, des films de qualité dont la diffusion dépassera les frontières cantonales, mais aussi celles du pays ;

- pour positionner Berne comme le troisième haut lieu du cinéma en Suisse – après Zurich et Genève – et conserver cette place ;
- pour donner au canton de Berne de nouvelles impulsions économiques, culturelles et sociales ;
- enfin – last but not least –, pour promouvoir de manière positive l'image de Berne, canton de culture !